

Dernier Conseil municipal du mandat le 2 février 2026 à 18h

INVITATION PRESSE

Colomiers, le 28 janvier 2026

Dernier Conseil municipal du mandat le 2 février 2026 à 18h

Karine Traval-Michelet, maire de Colomiers et vice-présidente de Toulouse Métropole, réunira un Conseil municipal le lundi 2 février 2026 à partir de 18h. Alors que des incertitudes planent encore concernant l'impact de la loi de finances sur les budgets des collectivités territoriales, cette dernière séance du mandat portera notamment sur l'adoption du budget 2026 de la Ville de Colomiers.

Parmi les principales délibérations à l'ordre du jour :

- Budget primitif 2026 ;
- Plan pluriannuel d'investissement ;
- Protocole d'accord pour le développement d'Actia sur le site de Fontaine Lumineuse ;
- Renouvellement de la convention entre le Centre d'innovation sur l'alimentation (CISALI) et la Ville ;
- Attribution de subventions aux associations dans le cadre du Ticket sport ;
- Rénovation de l'éclairage du terrain d'entraînement du stade Michel Bendichou ;
- Rénovation du réseau d'éclairage public du quartier du Val d'Aran (phase 4)...

L'ordre du jour complet est à retrouver en ligne : <https://www.ville-colomiers.fr/1/mairie/conseil-municipal/seances-du-conseil-municipal/ordres-du-jour-deliberations-proces-verbaux>

La presse est invitée à assister à la séance du Conseil municipal, sur accréditation (lien ci-après).

CONTACT

Dimitri Foltran — Direction de la communication

05 61 15 24 42 · dimitri.foltran@mairie-colomiers.fr